

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 13

Présents : 10

Ayant pris part à la décision : 13

Séance du 31 MARS 2025

N° D2025_010

L'an deux mil vingt-quatre et le trente-et-un mars à 19 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Frédéric VIENOT, Adjoints au Maire.

MMES Claire ANDRIEUX, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER
MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : Sylvie CHASSAGNE (pouvoir donné à M. J-C LAMBERT) Brigitte FROMONT (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI) M. Marc SOLFOROSI (pouvoir donné à M. F. VIENOT)

Secrétaire de séance : M. Florent PATIN

Date de la convocation : 24 mars 2025

Date de l'affichage : 24 mars 2025

OBJET : MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°D2019_021 du 25 mars 2019, la commune a approuvé un règlement intérieur de la bibliothèque municipale,

Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour ce document,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE de valider le règlement intérieur de la bibliothèque tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré ce jour

Le Maire, Bernard REY



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. REY", written over a horizontal line.

Le secrétaire de séance, Florent PATIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "F. PATIN", written over a horizontal line.

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20250331-D2025_010-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Certifié exécutoire
après réception en Préfecture le
et publication du 11 avril 2025